

Guide des seniors

2014 - 2015



VIVRE À DOMICILE - AMÉLIORER SON HABITAT

CHANGER DE LIEU DE VIE - SE DÉPLACER

AIDES FINANCIÈRES - SE DIVERTIR - CONTACTS UTILES...



édito



Afin de faciliter votre quotidien, la municipalité a créé ce guide à votre attention. C'est avec un grand plaisir que je vous le présente et j'espère qu'il vous permettra, ainsi qu'à votre famille, de mieux répondre à vos attentes.

Tout au long de notre vie, nous sommes confrontés à des modifications dans notre façon de vivre (perte d'autonomie, maladie, isolement...).

Ce livret vous propose différents contacts pour vous divertir, vous déplacer, améliorer votre habitat, votre prévention, votre maintien à domicile ou votre changement de lieu de vie.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre écoute et à votre disposition.

**Sandrine Ploneïs-Ménager,
adjointe à la solidarité et aux personnes âgées**

sommaire

4 CLIC

4- permanences sur le territoire

6- Les missions du CLIC

6 vivre à domicile

6- Les aides ménagères

7- portage de repas à domicile

8- soins à domicile

9- habitat partagé

10 Amélioration de l'habitat

10- adapter son habitat

11- améliorer la performance énergétique de son habitat

12 changer de lieu de vie

12- établissements d'accueil

13- L'accueil familial

14 se déplacer

14- Le minibus

15- Réseau Lila

16- gare de saint-etienne-de-montluc

16 se divertir

16- bibliothèques

17- Loisirs

18- sports-culture

19- seniors en vacances-repas des seniors

20 aides financières

20- allocation logement-aide sociale départementale

21- APA-aide sociale communale

22 prévention

22- opération tranquillité vacances-plan de sécurisation des personnes âgées-plan canicule

23 contacts utiles



CLIC

Le Centre Local d'Informations et de Coordination (CLIC) d'Erdre & Gesvres et du Pays de Blain est une structure de coordination et de concertation autour de la personne âgée. Ce service gratuit est mis à la disposition des personnes de plus de 60 ans et de leurs familles. Un service qui vous écoute, vous informe, vous oriente et vous accompagne.

PERMANENCES SUR LE TERRITOIRE

- **Grandchamp-des-Fontaines** : du lundi au vendredi de 9h à 12h
>> *Au siège de la CCEG - Parc d'activités la Grand'Haie (RN 137)*
- **Treillières** : tous les lundis matins de 9h à 12h
>> *au sein de l'espace social enfance - parking de la mairie*
- **Blain** : tous les mardis matins de 9h à 12h
>> *à la maison de l'emploi et de la formation de la Communauté de Communes de la Région de Blain - face à la poste*
- **Nort-sur-Erdre** : tous les vendredis matins de 9h à 12h
>> *à la Maison de l'emploi - face au champ de foire*

LES MISSIONS DU CLIC

1 Offrir un service d'accueil et d'information

- De renseignements administratifs, juridiques et financiers.
- De prévention en vue de limiter les situations d'urgence.
- De recensement et de mise à jour des services existants.

2 **Orienter les personnes âgées de plus de 60 ans** et leur famille vers les services adaptés en fonction de leurs besoins

3 **Coordonner l'ensemble des intervenants** concernant les situations les plus sensibles en partenariat avec les acteurs de terrain (négligence, solitude, mise en danger, maltraitance)

4 Améliorer la réponse en termes de plan d'accompagnement individuel de la personne âgée dans le cadre

- D'un maintien à domicile.
- De la préparation à l'entrée dans une structure médicalisée.
- Dans l'anticipation au retour à domicile après hospitalisation.

4 Développer des actions collectives sur des thématiques spécifiques de concert avec les partenaires

Par exemple : informations collectives sur la prévention des chutes, le bon usage des médicaments, surmonter la dépendance, l'adaptation au logement...

CLIC d'Erdre et Gesvres

Communauté de communes d'Erdre et Gesvres

1 rue Marie Curie - Parc d'activités La Grand'Haie

44119 Grandchamp-des-Fontaines

Site web : www.cceg.fr

Tél. 02 28 02 25 45



vivre à
domicile

Vous souhaitez rester vivre chez vous mais vous ne pouvez plus subvenir seul (e) aux tâches de la vie quotidienne ? De nombreux services existent.

LES AIDES MÉNAGÈRES

L'aide à domicile assure une aide matérielle et humaine dans la vie quotidienne. Les prestations proposées peuvent être : la préparation des repas, les courses, l'entretien du logement, l'aide à la toilette, au lever et au coucher, le portage de repas...

■ **ADMR (Aide à domicile en milieu rural) Vigneux-de-Bretagne / Le Temple de Bretagne**

- Antenne à la mairie de Vigneux-de-Bretagne
- Espace Le Moulinet à Saint-Etienne-de-Montluc

Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h30

>> 02 40 85 25 76 - 06 85 64 78 98 - www.admr.org

sillondebretagne@fede44.admr.org

■ ADT (Aide à Domicile pour Tous) - ADT 44 85

• **Permanence à Nozay** : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

>> *24 route de Nantes 44170 Nozay - 02 40 51 91 17*

• **Permanence à Blain** : le jeudi de 9h à 16h30

Responsable de secteur : Audrey NICOL

>> *7 rue Saint Laurent - 02 40 79 89 76*

• **Permanence à Grandchamp-des-Fontaines** : le vendredi de 9h à 12h

Responsable de secteur : Audrey NICOL

>> *1 rue des Cèdres - 02 40 79 89 76*

>> *www.aideadomicilepourtous.org - adt@aideadomicilepourtous.org*

■ ADAR (Association Départementale d'Aide à domicile en Activités Regroupées)

Du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

>> *29 rue Jules Verne - BP 119 - 44703 Orvault Cedex - 02 40 16 91 30*

www.adar44.com - aidedomicile@adar44.com

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

■ ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

Le portage de repas à domicile est un service de l'ADMR qui offre la possibilité de prendre un ou plusieurs repas dans la semaine et de bénéficier de repas adaptés à un régime (diabète, sans sel, etc.) sur prescription médicale.

Les repas sont confectionnés à la maison de retraite de Vigneux-de-Bretagne et sont distribués par l'ADMR du lundi au samedi (sauf jours fériés). Tous ces services peuvent être réglés avec les Chèques Emploi Service.

>> *Inscriptions auprès de l'ADMR : 02 40 85 25 76 - 06 85 64 78 98 -*

sillondebretagne@fede44.admr.org - www.admr.org



TÉLÉASSISTANCE

Le système de téléassistance assure la sécurité des personnes âgées 24h/24h.

Un dispositif simple : le système fonctionne en actionnant un médaillon porté autour du cou ou autour du poignet qui permet d'être en relation directe avec le centre d'écoute de la téléassistance.



Abonnement mensuel : 19,93 € / 9,95€ (tarif réduit)

>> *Pour toute personne souhaitant rester à son domicile en toute sécurité, se renseigner auprès de la mairie 02 40 57 39 51 ou 02 40 57 39 50*

SOINS À DOMICILE

Un service de soins à domicile : une aide soignante, sous la responsabilité d'une infirmière coordonnatrice, peut intervenir au domicile de la personne âgée pour des soins d'hygiène et de confort.

Une prescription médicale est obligatoire.

■ Service de soins à domicile «Sillon et Loire» (Mutualité Retraite)

Communes de Couëron, Saint-Etienne-de-Montluc, Vigneux-de-Bretagne, Cordemais et Le Temple-de-Bretagne. 70 places dont 55 pour personnes âgées, 5 pour personnes handicapées et 10 pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

>> *2 rue Jacques Prévert – 44220 Couëron*

02 40 85 12 97 - mr.sillonetloire@mutualiteretraite.fr

■ Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Les interventions de l'ESA s'adressent prioritairement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou d'une maladie apparentée, à un stade léger ou modéré de la maladie pouvant faire l'objet d'une intervention de réhabilitation (conservant une mobilité, une capacité d'attention, une capacité de compréhension...) et qui acceptent le principe de séances de réhabilitation à leur domicile.

Cette intervention à domicile est réalisée par une équipe formée à la ré-

habilitation composée d'un(e) infirmier (e) coordinateur (rice), d'un (e) ergothérapeute et/ou d'un psychomotricien (ne), d'assistant(es) de soins en gérontologie.

La prestation dispensée par l'ESA est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie. Elle est réalisée sur prescription médicale.

>> *2 rue Jacques Prévert - 44220 Couëron - 02 40 85 12 97
mr.sillonetloire@mutualiteretraite.fr*

■ Infirmier(e) libéral(e)

Des infirmières libérales assurent les soins infirmiers ainsi que les soins d'hygiène et de confort, sur prescription médicale.

- > Sylvie Malegoll-Callarec : 02 40 57 17 67 - 8 boulevard Charles de Gaulle
- > Isabelle Ricard : 02 40 57 17 67 - 8 boulevard Charles de Gaulle
- > Isabelle Jahan : 06 60 91 34 68 - 33 ter rue Anne de Bretagne - La Paquelais

■ Hospitalisation À Domicile (HAD)

Ce service est destiné aux patients dont l'état de santé ne nécessite plus d'hospitalisation en établissement mais une prise en charge globale, complexe et continue par une équipe pluridisciplinaire.

Cette prise en charge coordonnée s'établit à partir d'une prescription médicale hospitalière ou par le médecin référent. Equipe intervenant 24h/24h.

>> *15 boulevard Meusnier de Querlon - BP 70409 - 44004 Nantes Cedex 1
02 40 16 04 70*

HABITAT PARTAGÉ

■ Le Temps pour ToiT

Le temps pour toiT propose à des personnes - étudiants ou salariés - d'être hébergés chez des particuliers, personnes âgées, seules ou isolées, ou tout simplement souhaitant participer à une action solidaire.

En échange du prêt gracieux du logement, le jeune hébergé apporte une aide bénévole à son hôte.

>> *Maison des Confluences - 4 place du Muguet Nantais 44200 Nantes
Tél. 02 40 29 14 82 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
info@letempspourtoit.fr*



Améliorer son habitat

Pour favoriser le maintien à domicile, il est parfois utile d'adapter son lieu de vie à son état de santé.

ADAPTER SON HABITAT

De petits travaux d'amélioration ou d'adaptation sont possibles grâce à des aides accordées par l'Etat, le conseil général, les caisses de retraite, sous conditions de ressources.

Ces travaux peuvent concerner une mise aux normes d'habitabilité (salle de bains, toilettes), une adaptation de type rampe ou plan incliné ou encore des travaux en vue d'économies d'énergie.

Diagnostic, dossier et demandes peuvent être établis par le Centre Départemental de l'Habitat.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE SON HABITAT

■ Aide aux économies d'énergie

Dans le cadre du plan de rénovation thermique et du programme « Habiter mieux » de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres s'est engagée dans un programme d'aide aux économies d'énergie.

Le but est d'amener les propriétaires disposant de ressources limitées et habitant un logement énergivore de plus de 15 ans à faire des travaux qui leur permettront de réduire d'au moins 25% leur consommation d'énergie.

>> [12 rue de la Haltinière 44325 Nantes cedex 3 - 02 40 44 99 44](#)

PERMANENCES D'INFORMATION (de 9h à 11h sans rendez-vous)

- A Grandchamp-des-Fontaines (siège de la CCEG) : le 1^{er} mercredi du mois
- A Fay de Bretagne (mairie) : 2^e mercredi du mois
- A Nort-sur-Erdre (Maison de l'emploi) : le 3^e mercredi du mois
- A Saint-Mars-du-Désert : le 4^e mercredi du mois

>> [Parc d'activités de la Grand'haie, 1 rue Marie-Curie à Grandchamp-des-Fontaines](#)





changer de
lieu de vie

Il existe différents types d'accueil lorsque vous ne souhaitez ou ne pouvez plus rester à domicile.

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL

■ Vigneux-de-Bretagne

Résidence La Roche Maillard

>> *Rue Saint Michel 44360 Vigneux-de-Bretagne - 02 40 57 12 00
rochemaillard@wanadoo.fr*

■ Cordemais

Résidence « Le Prieuré »

>> *18 rue Saint Samson 44360 Cordemais - 02 40 57 86 49*

■ Saint-Étienne-de-Montluc

Résidence « Le Sillon »

>> *1 avenue de l'Abbé Mercier 44360 Saint-Étienne-de-Montluc
02 40 86 90 72*

■ Héric

E.H.P.A.D. Résidence La Perrière - Maison de retraite

>> *7 rue de la Perrière 44810 Héric - 02 40 57 61 40*

■ Orvault

- Résidence Les Cheveux Blancs

Centre de Soins de longue durée

>> *Emile Gibier, 65 rue de la Granne 44700 Orvault - 02 40 63 40 13*

- Résidence du Gué Florent

>> *15 rue Raffineau - 44700 Orvault - 02 40 63 37 01*

Liste des maisons de retraite

Coderpa : www.coderpa44.com

Conseil général : www.cg44.fr

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil familial permet à une personne âgée de bénéficier d'un accueil permanent ou temporaire au sein d'une famille agréée par le conseil général.

>> *Conseil général CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1 - 02 51 17 21 79*

Pour permettre aux proches (les aidants naturels) de s'absenter une heure, une demi-journée ou plus, des solutions relais existent :

- L'accueil temporaire

L'accueil temporaire permet d'être accueilli durant une période limitée (absence de l'entourage...)

- L'accueil de jour

L'accueil de jour permet une prise en charge dans une structure d'une personne âgée qui souffre d'une perte d'autonomie physique, de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

>> *Plus de renseignements :*

CLIC : 02 28 02 25 45

Unité personnes âgées/personnes handicapées du CG44 : 02 28 04 04 80

CODERPA : 02 51 17 20 22

Centre Communal d'Action Sociale : 02 40 57 39 50



se
déplacer

Différents modes de transport sont à votre disposition pour vos déplacements.

LE MINIBUS

La mairie met à disposition de l'association du Comité de gestion des transports un minibus de 9 places avec chauffeur.

Tous les samedis matins, un circuit est ouvert aux personnes souhaitant se rendre au bourg de Vigneux (marché, commerces, médecin, Poste...).

Ce service est assuré par des bénévoles de l'association.

>> Comité de gestion des Transports Associatifs de Vigneux La Paquelais

Daniel Baconnais : 06 10 97 97 10

Sylvie Bouin : 06 75 07 48 55

Mairie : 02 40 57 39 50

RÉSEAU LILA

Les transports Lila sont assurés par les cars du conseil général.

■ Ligne régulière

En complément des transports en commun assurés par les cars du conseil général (lignes 20 et 71), il existe des services de transports à la demande, adaptés aux personnes âgées.

Les horaires des lignes 20 et 71 sont disponibles en mairie.

■ Lila à la demande

Un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité et complète l'offre de transport du réseau Lila.

Vous êtes pris en charge au pas de votre porte et conduit sur le lieu de votre choix. L'accès au service est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour.

>> *Contact service transport : 02 28 02 25 00*



Tarif : Un ticket Lila par trajet simple (2,40 € en plein tarif et 2,10 € par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour.

Pour bénéficier d'une carte Lila à la demande, il convient de se présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

GARE DE SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC

Du lundi au vendredi de 7h à 14h (sauf jours fériés)

>> www.ter-sncf.com/paysdelaloire

02 40 86 80 29

>> www.sncf.fr - *08 92 35 35 35*



AMBULANCE, TAXI

• Ambulance et taxi Loire et Sillon >> *02 40 57 15 15*

• Taxi Patron >> *02 40 57 02 02*



se
divertir

Tout au long de l'année, des activités vous sont proposées par les nombreuses associations vignolaises ou par la municipalité.

BIBLIOTHÈQUES

■ Bibliothèque municipale

- **Horaires d'ouverture** : mercredi, samedi et dimanche de 10h30 à 12h
- **Tarifs** : cotisation annuelle de 5€ pour une personne seule ou 10€ par famille
- **Portage de livres à domicile**

Adressé aux personnes âgées ou à mobilité réduite, ce service a lieu chaque 3^e jeudi du mois. Les bénévoles de la bibliothèque municipale se rendent au domicile des personnes avec le minibus de la mairie et propose une sélection d'ouvrages. Ce service à domicile est gratuit. Pour en bénéficier, il suffit d'adhérer à la bibliothèque municipale.

>> **Renseignements** : Michelle Kergadallan au 02 40 57 14 99

>> **Bibliothèque municipale** : 8 rue Anne de Bretagne - 02 40 57 36 87
bibliotheque@vigneuxdebretagne.fr

■ Bibliothèque Pour Tous (BPT)

• **Horaires d'ouverture** : mercredi de 17h à 18h30 et samedi et dimanche de 10h30 à 12h

• **Tarifs** : abonnement annuel de 13 € par famille + 1/20^{ème} du prix d'achat soit de 0.76 € à 1.20 € environ par livre emprunté

La Carte BPT donne accès à toutes les bibliothèques du réseau en France et à l'étranger.

>> *9 rue fontaine st martin (face à l'étang) Tél. 02 28 02 02 48*

■ Bibliothèque sonore de Nantes

La bibliothèque sonore donne la possibilité d'écouter gratuitement à domicile, au moyen d'un lecteur de cassettes ou de CD compatibles mp3, des livres enregistrés par les « Donneurs de Voix » bénévoles.

>> *24 quai de la Fosse - 44000 Nantes - 02 40 73 48 44 - 44N@advbs.fr*

LOISIRS

■ Club de l'amitié

Loisirs et sorties pour les personnes du 3^e âge

Présidente : Madeleine Deslandes

>> *02 40 57 32 66*

■ Club de bridge

Enfants - Adultes - Permanences hebdomadaires - Tournois

Présidente : Alain Bounhol

>> *09 61 03 55 26 - claudal.chebou@orange.fr*

■ Culture et loisirs

Encadrement - Atelier réfection de sièges

Présidente : Thérèse Audic

>> *02 40 57 10 21 - bernardaudic@hotmail.fr*

■ Atelier Arc en Ciel

Une rencontre de peintres amateurs qui partagent la même passion, échangent leurs idées et leurs savoir-faire dans la bonne humeur.

Présidente : Isabelle Gilly-Rigollet

>> *06 72 35 09 28 - 02 40 94 65 30 - arcenciel.peinture44@gmail.com*

SPORTS

■ ADAGYO

Gymnastique d'entretien -retraite sportive

Présidente : Marie-Jeanne Rousseau

>> 02 40 57 14 58 - 06 21 61 60 35 - mariejeanne.rousseau@orange.fr

■ La Paquelais loisirs boules

Réunir des retraités pour pratiquer le jeu de la pétanque

Président : Marc Fraud

>> 02 40 57 36 74

■ La Paquelais pétanque sport

Pétanque - Tournois internes et officiels

Président : Michel Peaudeau

>> 02 40 57 36 70 - michel.peaudeau@club-internet.fr

■ Yoga Pour Tous

Pratique du yoga

Présidente : Guislaine Nicolet

>> 02 40 93 82 15 ou 06 67 74 32 96

CULTURE

■ Club Questions pour un Champion

Organisation de tournois

Présidente : Patricia Rio

>> qpucvigneux44@orange.fr

■ Ecomusée Rural du Pays Nantais

Exposition des matériels du monde agricole et artisanal de la région

Président : Paul Robert

>> 02 40 57 13 21

■ Union Nationale des Combattants de Vigneux - La Paquelais

Solidarité entre anciens militaires

Président : Jean Coutant

>> 02 40 57 15 53

Liste non exhaustive. Retrouvez toutes les associations en mairie ou sur le site internet www.vigneuxdebretagne.fr

SENIORS EN VACANCES

ANCV - Seniors en vacances

Chaque année, la municipalité, en lien avec la CCEG, propose aux habitants de Vigneux-de-Bretagne de 60 ans et plus, en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), de bénéficier d'un séjour touristique à un tarif préférentiel sous conditions de ressources.

>> Pour tout renseignement, s'adresser en mairie, service action sociale au 02 40 57 39 51 ou 02 40 57 39 56



Départ pour l'île de Ré - septembre 2014

REPAS DES SENIORS

La municipalité offre tous les ans, en fin d'année, un repas à tous les vigneulais âgés de 70 ans et plus.

Les personnes ne pouvant pas y participer reçoivent un colis de Noël.

>> Pour tout renseignement, s'adresser en mairie, service action sociale au 02 40 57 39 56



Repas des seniors 2013



aides financières

Selon votre situation, il existe différentes aides financières.

ALLOCATION LOGEMENT

L'aide au logement peut être attribuée aux personnes locataires, propriétaires (avec remboursement de prêt) ou en institution, sous conditions de ressources (APL, ALS). Se renseigner auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

>> CAF au 0810 25 44 10 - MSA au 02 40 79 90 97

AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE

Le conseil général de Loire-Atlantique peut attribuer des aides légales aux personnes à faibles ressources selon des critères définis.

Elle concerne essentiellement l'aide au placement :

- Hébergement temporaire pour répondre à des situations ponctuelles (maladie ou vacances de l'aidant).
- Placement définitif en établissement.
- Placement familial dans une famille d'accueil agréée.
- Accueil de jour. Participation financière partielle des frais de placement de toute personne âgée de plus de 60 ans dont les ressources sont insuffisantes.

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

>> Se renseigner en mairie ou auprès du CLIC

Quand les gestes de la vie quotidienne deviennent trop difficiles à accomplir, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) permet de financer l'emploi d'une personne pour vous aider.

De même, l'adaptation de votre logement, l'installation d'équipements appropriés, certaines dépenses liées à votre perte d'autonomie peuvent être financées par l'A.P.A.

Cette aide est ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans présentant certains degrés de dépendance déterminés par votre médecin.

>> Cette aide est octroyée par le conseil général (dossier à retirer en mairie ou au CLIC).

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueille toute personne en difficulté financière justifiée et recherche avec elle des solutions adaptées et personnalisées (aides financières pour le paiement de factures d'énergie, bons alimentaires, etc...).

>> 02 40 57 39 56



prévention

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avec l'opération tranquillité vacances, la police municipale ou la gendarmerie veille sur votre domicile pendant vos vacances.

>> Inscription en mairie ou en gendarmerie

PLAN DE SÉCURISATION DES PERSONNES ÂGÉES

Les seniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

PLAN CANICULE

Un décret du 1^{er} septembre 2004 charge les maires de constituer et de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile. Ce registre a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgences. Peuvent figurer sur ce registre : les personnes âgées de 65 et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes reconnues handicapées.

>> Renseignements en mairie, service action sociale : 02 40 57 39 56



contacts utiles

■ CAF

22 Rue de Malville, 44937 Nantes cedex 9
>> **0810 25 44 10** - www.caf.fr

■ Mutualité Sociale Agricole

CMS 3 bis rue Charles de Gaulle, 44130 Blain
>> *Permanence téléphonique le jeudi de 9h à 12h au 02 40 79 90 97*

■ Assistante sociale

Centre Médico Social de Nort-sur-Erdre, 33 Bis rue du Général Leclerc
Permanences le jeudi matin en mairie sur rendez-vous >> **02 40 29 54 35**

■ Les services du département

• **CODERPA** (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Loire-Atlantique) - 4 bd Louis Barthou, 44000 Nantes >> **02 51 17 20 22**
coderpa@loire-atlantique.fr

• **Unité personnes âgées / personnes handicapées du CG44**
Délégation de Châteaubriant - 21 rue Gabriel Delatour, BP 129, 44144 Châteaubriant >> **02 28 04 04 80**

• Protection juridique

Tribunal de Grande Instance, Service des Tutelles 19 quai François Mitterrand 44922 Nantes Cedex 9
>> **02 51 17 95 00**

■ Associations diverses

• **Alzheimer France Loire-Atlantique**
Aide et soutien aux familles des malades. 4 rue Désiré Colombe, 44000 Nantes.
>> **02 40 12 19 19**

• La maison des aidants

Soutien aux familles aidantes de malades d'Alzheimer et maladies apparentées. 2 rue du Courson, 44000 Nantes
>> **02 51 89 17 60**

• **ALMA 44** (Allo Maltraitance des Personnes Agées) >> **02 40 710 710**

• **JALMALV** : Association de soins palliatifs (soutien, accompagnement) 23 rue des Renards 44300 Nantes.
>> **02 51 88 91 32**
jalmalv-nantes@orange.fr

• **COMPAS** : Coordination mutualisée de proximité pour l'appui et le soutien (réseau domicile soins palliatifs et réseau domicile cancérologie).
>> **02 40 16 59 90**

• **Association départementale des conjoints survivants** - Information, défense et aide en direction des veufs et veuves.
35A, Rue Paul Bert, 44100 Nantes
>> **02 40 43 03 64**
Antenne Couëron : Thérèse Gallerand au 02 40 86 61 44

>> *Liste non exhaustive*

- Police / Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- SAMU 44 02 40 08 22 22
- Centre anti-poison 02 99 59 22 22
- Centre médico-social 02 40 29 24 20
- Pharmacie de garde 32 37

• **Conciliateur de justice**

M. Henri Doste, tient des permanences :
 > A la mairie de Couëron le jeudi de 9h à 12h
 2 fois/mois : 02 40 38 51 00
 > A la mairie de Saint-Etienne-de-Montluc le
 mardi 1 fois/mois de 8h40 à 11h40 : 02 40
 86 80 26

• **4 défibrillateurs** sont accessibles sur les façades de la salle Jules Verne, du complexe sportif, des salles du Grand Calvaire et du groupe scolaire Saint-Exupéry (côté Planète 612).

- Gendarmerie de Sautron 02 40 63 46 10
- Gendarmerie de Saint-Etienne de Montluc 02 40 86 81 17

>> Horaires : du lundi au samedi 8h-12h / 14h-19h, le dimanche 9h-12h / 15h-18h

CCAS : un accueil de proximité

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gère l'aide sociale légale, les demandes d'aides financières exceptionnelles, l'aide alimentaire, le logement locatif social, la téléassistance, le repas et les colis des seniors, le séjour « Seniors en vacances », les animations seniors, le minibus en lien avec le Comité de gestion des transports associatifs ...

Le CCAS est une instance composée de membres élus et de membres nommés, qui fonctionne sous forme de conseil d'administration dont le président est le Maire de la commune.

En partenariat avec les professionnels du secteur public, associatif et libéral intervenant auprès des personnes âgées, le CCAS :

- **Vous informe des services et aides existants**
- **Vous aide à trouver les solutions les plus appropriées.**

>> *Mairie, 9 rue G. H. de la Villemarqué 44360 Vigneux-de-Bretagne*
www.vigneuxdebretagne.fr

Tél. 02 40 57 39 56

